UN PEU D'HISTOIRE

Les origines de l'église Saint-Nicolas remontent à 1122 sous la forme initiale d'une chapelle dépendant de la paroisse de Napoléon-Saint-Leu, donnée par Bouchard de Montmorency-Bantelu. Erigée au rang d'église paroissiale en 1192 par Maurice de Sully, Evêque de Paris, bien que de taille modeste, une nef lui est adjointe en 1485. L'église du Plessis-Bouchard est de très petite dimension. Les plans du 18ème siècle nous ont conservé l'image du cimetière primitif qui occupait l'espace entre le sanctuaire et la rue. Les sanctuaires consacrés à Saint-Nicolas ne sont pas les plus anciens, on doit envisager leur création à partir du début du second millénaire. A cette même époque, une école jouxtait le mur nord, près du portail principal. Au 15ème siècle, d'autres bâtiments lui étaient contigus. Nous ne connaissons le nom que d'un très petit nombre des prêtres ayant desservi la paroisse de Saint-Nicolas aux époques anciennes : messire Raoul Malo, en 1464, Jean du Four, au siècle suivant, François le Chevalier, en 1673, Messire Pierre Darlu, en 1770, Jean-François Robillard en 1787, Pierre Félix Lefebvre en 1790, Paul Jacques De la Garde.

A la Révolution, l'église est désaffectée de 1793 à 1804, époque à laquelle elle perd la plupart de son mobilier et des objets de culte, dont certains, en or et en argent massif. En 1793, la Monnaie réquisitionne les deux grosses cloches afin de les faire fondre. Il ne reste qu'une petite cloche, nommée Louise-Joséphine, conservée jusqu'à ce jour et qui porte l'inscription de son acte de baptême.

Puis en 1850, des travaux de conservation des voûtes sont entrepris. En 1859, le plafond plat en bois de la nef qui « menace d'une ruine totale » est remplacé par un système de voûte d'arêtes en plâtre. En 1844, le cimetière au sud est transféré en dehors de l'agglomération. En 1863, Pierre Collard fut nommé Curé titulaire du Plessis-Bouchard. En 1865, acquisition d'un presbytère, grâce à une souscription auprès des habitants. En 1888, l'église nécessite à nouveau d'urgentes réparations dues à son instabilité, notamment pour la toiture, les gouttières et un des piliers. C'est aussi au cours du 19ème siècle que l'église se dote de nouveaux vitraux, inspirés de ceux du 13ème siècle.

En 1922, il est fait mention d'une remise en état de l'horloge aux quatre cadrans. En 1950, l'état de l'édifice qui menace de s'effondrer déclenche une importante campagne de travaux de restauration extérieure et intérieure.

En 1962, tous les vitraux du 19ème siècle, hormis ceux de l'oculus et de la baie nord de la nef, sont remplacés par des vitraux contemporains, réalisés par le maître verrier, Pierre Gaudin. En 1999, l'église Saint-Nicolas est fermée par arrêté municipal pour des raisons de sécurité.

En 2005, présentation par le Maire du Plessis-Bouchard, Gérard Lambert-Motte, d'un projet de rénovation du Centre Bourg qui prévoit la restauration de l'église Saint-Nicolas. Les travaux ont commencé en 2010 pour aboutir aujourd'hui à cette cérémonie d'ouverture à tous, après l'acquisition et la bénédiction d'une deuxième cloche, prénommée Marie-Gabrielle, le 5 mars 2011.

Les Curés de la Paroisse depuis 1800 :

Poirier (1804), Cassegrain (1805), Dechard (1807), Masson (1839), Heblot (1859), Collard (1863), Barbier (1879), Nief (1913), Renault (1929), Gourbil (1940), Roques (1944), Masson (1956), Taris (1964), Bouthors (1974), Zeller (1981), Kim (1988), Cariot (2005), Yapo (2006), Mangès (2010).

(Extrait du Livre sur le Plessis-Bouchard)

L'HISTOIRE RELIGIEUSE

Le hameau du Plessis fait partie de la paroisse de Saint-Leu, diocèse de Paris, le collateur étant l'abbé de Saint-Martin de Pontoise, jusqu'à l'extrême fin du XIIème siècle. Une simple chapelle, dédiée à sainte Marie et construite au milieu du village, permet aux habitants d'éviter le déplacement jusqu'au bourg voisin. Vers 1122, Fouchard II

de Montmorency-Bantelu donne à Saint-Martin de Pontoise l'église de Saint-Leu près Taverny, tandis que son frère Richard Ier, donne à l'abbaye pontoisienne l'église Notre-Dame du Moncelles à Taverny. À la suite de cette donation, ce n'est qu'en 1186 que Maurice de Sully, évêque de Paris, reconnaît à l'abbaye Saint-Martin de Pontoise le droit de présentation à cette cure, ainsi qu'à la chapelle du Plessis-Bouchard dépendant de la paroisse de Saint-Leu. Enfin, en 1192, le même évêque, érige le Plessis-Bouchard en paroisse. La chapelle, qui dépend des seigneurs de Montmorency, devient alors l'église Saint-Nicolas. Elle est entourée d'un cimetière, selon la tradition.

L'église Saint-Nicolas du Plessis-Bouchard est dotée, à une date inconnue, du fief des Lignières à Taverny. On trouve notamment aux Archives de Chantilly des reconnaissances de cens et rentes délivrées par les tenanciers à la fabrique de l'église de 1628 à 1666. Ces bénéfices étaient prévus pour assurer l'entretien des bâtiments (église et presbytère) et donner un minimum de confort au curé du lieu. Ce fut certainement le cas à l'origine, mais au fil des temps, il semble que cette source de revenus se soit progressivement amenuisée. Voici ce qu'en écrit Charles Lefeuve (en 1866) :

> *«M. des Jardins, le curé, affirmait encore en 1728 que l'abbé commendataire de l'abbaye Saint-Martin était collateur à sa cure, dont le revenu brut, en portion congrue, vignes, terres, bois, rentes et honoraires de la fabrique, s'élevait à 602 livres 10 sols, et les charges à 112 livres 10 sols. Mais un autre curé, M. Darlu, parlait avec moins d'assurance et d'optimisme, ou de résignation, dans sa déclaration du 4 décembre 1756, à peu près conçue en ces termes :*
>
> > *«Je crois que c'est l'abbé de Saint-Martin de Pontoise qui nomme à ma cure. Mon prédécesseur habitait Paris, si ce n'est deux jours par semaine, à cause de l'insuffisance des revenus attachés à cette cure, qu'il a quittée après quatorze années d'occupation incomplète. Rien de fixe, ni revenus, ni rentes, en dehors des 375 francs nets que me donnent quelques novales23et vertes dîmes, la portion congrue et les honoraires payés par la fabrique pour remplir les fondations. Pas un fermier dans le village pour le jardin de 14 à 15 arpents, clos de murs, dont j'ai la jouissance ; encore moins possible que je donne à bail 7 arpents et un quartier de terres sableuses, dont le bois est mangé par des bêtes fauves ».*

Sans doute ému par les sollicitations du curé Darlu (biographie ci-après), le Conseil du prince de Condé ordonne, le 13 mars 1776 et le 30 juillet 1777, une enquête sur les fiefs des églises de Taverny et du Plessis-Bouchard. À cette époque, c'est M. Rouen, notaire à Paris, qui semble jouir du fief des Lignières. Nous tenons probablement là un exemple, malheureusement fréquent, de l'usurpation, par des personnes privées, de biens dévolus à des institutions ecclésiales.

Il est cependant noté, dans ces mêmes archives, une contribution du prince à la réparation de l'église en 1786. Faute de revenus, en effet, la fabrique (organisme de gestion de l'église) n'avait plus les moyens d'entretenir les murs par elle-même.

L'enseignement pendant la période médiévale, et sous l'Ancien Régime, est sous le contrôle du clergé. Le lieu consacré à l'école se trouve dans un bâtiment religieux, comme le montre un plan du XVIIIe siècle décrivant l'îlot de l'église. Les maîtres sont nommés par le curé. Ce sont pour la plupart des enfants du pays, vignerons un peu plus lettrés que les autres villageois. Instruire les enfants consiste surtout à leur donner quelques rudiments d'écriture et de calcul, mais aussi à les catéchiser et leur inculquer des principes de morale.

L'EGLISE

L'église Saint-Nicolas, appartenant à la fabrique paroissiale, fait l'objet de grosses réparations, grâce à un legs providentiel intervenu en 1857, mais finalisé seulement en 1864 pour des raisons d'ordre juridique : l'église du Plessis-Bouchard, depuis 1809, n'a aucune d'existence juridique autonome, n'étant qu'une simple annexe sans titre de l'église paroissiale de Saint-Leu. Cette anomalie est réparée en 1863 : un curé titulaire est nommé. Le sol de l'édifice est réparé et le clocher transformé. Une maison est acquise à quelques mètres de là pour servir de presbytère, l'ancien bâtiment contigu à l'église étant resté propriété privée. En 1888, de grosses réparations sont apportées à la toiture et aux gouttières, grâce à une souscription.

LE PERE DARLU, CURÉ DE CHOC, TITULAIRE DU RECORD DE LONGÉVITÉ PASTORALE

Pierre Darlu (c. 1720-1804) est le curé qui détient le record de la durée d'exercice dans une même paroisse, non seulement au Plessis-Bouchard, où il officie pendant 43 ans, de 1744 à 1787, mais en Vallée de Montmorency, du moins à notre connaissance.

Il est un pasteur plein de zèle et de dévouement et donne à l'église du Plessis-Bouchard une splendeur qu'elle n'a jamais connue en l'ornant de magnifiques boiseries, qui ont été malheureusement mutilées en 1793. Il dispose certainement d'une fortune personnelle, car il peut démissionner en 1787, tout en restant paroissien du Plessis-Bouchard, qu'il continuera d'habiter jusqu'à sa mort en 1804. Le 1er juin 1783, il établit d'abord une fondation pour le repos de son âme. À sa mort, le curé devra dire à son intention une messe par semaine et recevra, en récompense, 52 livres par an, c'est-à-dire une livre par messe.

Mais sa fondation la plus importante est celle qu'il établit le 29 septembre de la même année en faveur de la cure, de la fabrique, du chant religieux dans l'église, au soulagement des pauvres et surtout à la création d'une école primaire religieuse.

Tout en se trouvant « en retraite », il continue à servir la paroisse en apportant son appui aux curés successifs : *Jean-François Robillard (jusqu'en 1790), Pierre Félix Lefebvre et Paul Jacques de la Garde (probablement jusqu'en 1793)*. Il semble être resté au village pendant toute la période révolutionnaire – ou presque – alors même que ses successeurs l'ont déserté.

Pierre Darlu prend d'abord parti pour la Révolution dans la mesure où il contribue à rédiger le cahier de doléances et où il prononce son serment constitutionnel, bien que tardivement, le 15 mai 1791, en l'église du Plessis-Bouchard. Le 28 décembre 1792, il prête encore le serment prescrit par la loi du 15 décembre précédent. Quand les temps deviennent plus durs pour les églises et leurs desservants, et

après le départ du dernier curé, le Père Pierre Darlu semble continuer son apostolat, probablement d'une manière discrète, voire clandestine. Mais son action reste suffisamment visible pour inciter les représentants du peuple à signaler à la surveillance du district *«le nommé Pierre Darlu, curé du Plessis-Bouchard, qui nous paroit un vieux prêtre fanatique. Examinez les faits qui lui sont imputés, et empêchez qu'il n'influence plus longtemps les âmes faibles et peu instruites. Exigez du moins qu'il s'éloigne de cette paroisse et se retire dans une autre et surtout dans quelque ville où son influence ne pourra point être dangereuse »*

Il exerce en effet son ministère, à titre de suppléance, à Ermont, où il vient plusieurs fois officier. En 1792, il assure même la fonction de desservant. Il est probable qu'il administre clandestinement des baptêmes et des mariages « *suivant le pouvoir qui m'en a été donné par Monsieur l'Evêque de Versailles* ». C'est lui aussi qui commence à rédiger le premier registre d'état-civil, où l'on relève quelquefois la référence à un baptême. Lors de la reprise du culte en 1795, il vient offrir ses services à la municipalité d'Ermont et prête le nouveau serment exigé.

Le Père Pierre Darlu redevient officiellement curé du Plessis-Bouchard peu de temps avant son décès, qui intervient le 28 février 1804. Il est inhumé au cimetière de la commune. Lors de l'agrandissement de ce cimetière en 1863, sa tombe n'est pas respectée et ses ossements sont mélangés à ceux des autres cadavres exhumés.

(Extraits de Valmorency – http://valmorency.fr)

Maurice de SULLY, Evêque de Paris, érige le Plessis-Bouchard en Paroisse :

- *Original. Archives Départementales du Val d'Oise, 9H, cart. 37*
- *Bibliothèque municipale de Pontoise, ms. 16-18, 20 et 22 : D. Estiennot, Historia monaterii Sancti Martini Super Viosnam, I. III, ix, 3*
- *Cartulaire de l'Abaye de Saint-Martin de Pontoise, J. Depoin (éd.). Pontoise : 1895.*